

2020

Rapport d'activité et Rapport Financier 2020

La Passerelle

18 rue Félix Bablon

52000 CHAUMONT

www.lapasserelle52.fr

03.25.32.65.42

association@lapasserelle52.fr



Contenu

Le Rapport Moral	2
Le Rapport d'Activité	5
Le Rapport Financier	14
Les Annexes	23
Le Glossaire	39



Remise en Etat des volets de l'association

Décembre 2020

Assemblée Générale du 22 Juin 2021

Rapport Moral

Rédaction :

Duvernier O.

2020

La Passerelle

18 rue Félix Bablon

52000 CHAUMONT

www.lapasserelle52.fr

03.25.32.65.42

association@lapasserelle52.fr



Tout d'abord, je tiens à remercier chacun pour sa présence aujourd'hui à notre Assemblée Générale, en présentiel pour les membres de la Passerelle, ou en visionconférence pour la plupart d'entre vous, compte tenu du contexte actuel qui ne favorise pas les rencontres même si nous espérons tous sortir de cette période COVID dans les mois à venir.

Les Missions de la Passerelle : une veille sociale de la précarité à Chaumont et sur le département

Pour rappel : la Passerelle se trouve aujourd'hui au cœur d'un dispositif d'aide d'urgence de plus en plus complexe, avec des missions qui prennent de l'ampleur et qui couvrent la ville de Chaumont, mais aussi tout le département. Cette association « loi 1901 » a pour mission de lutter contre l'exclusion en favorisant le lien social, la reconnaissance et l'estime de soi, en agissant sur la valorisation de la personne et de ses accès aux droits.

L'année 2020 a représenté un vrai défi pour tous les professionnels de la maison qui ont dû rapidement mettre en place des stratégies pour poursuivre leurs missions d'accompagnement des usagers. Ce fut une vraie gageure de conserver des relations humaines chaleureuses tout en respectant les règles sanitaires imposées. D'autant plus pour notre association dont le cœur de l'action est justement d'aller vers un public naturellement isolé et souvent réfractaire à tout contact social.

Dès le début de la pandémie, la direction a mis en place immédiatement un réseau informatique de communication avec l'ensemble de l'équipe en télétravail et les partenaires en visioconférence.

L'accueil de jour a été fermé un mois seulement. Durant ce laps de temps, tous les salariés de la Passerelle sont restés mobilisés. Ils ont dû adapter leur pratique pour continuer d'accueillir, d'héberger et d'aider avec les moyens mis à leur disposition. Malgré toutes les difficultés que nous avons rencontrées, au-delà des contraintes imposées, l'activité de la maison ne s'est jamais arrêtée. Nous avons tous conscience de notre responsabilité vis-à-vis d'un public déjà fragile, et encore plus fragilisé par cette pandémie. L'accès à des services minimum, comme prendre une douche, laver son linge, boire un café, se poser tout simplement, s'est fait encore plus ressentir. Nous avons fait de notre mieux tout en sentant l'inquiétude, voir la pression des services de l'Etat par rapport au public à la rue.

Une rétrospective de l'année 2020 montre qu'il y a eu des changements importants dans la façon d'appréhender le public et de travailler.

1- Changement pour l'accueil de jour qui, s'il reste le cœur de métier de la Passerelle a dû imaginer d'autres façons d'aller vers le public. L'équipe de l'accueil de jour n'a jamais coupé le contact avec les accueillis et a su s'adapter :

En s'équipant d'un téléphone portable durant le confinement afin de maintenir le lien avec les personnes. Désormais, l'envoi de SMS est une nouvelle façon de communiquer. C'est un vrai plus aujourd'hui, plébiscité par les usagers, pour sa facilité et sa souplesse d'utilisation. Elle les replace au cœur de la relation avec la Passerelle de façon plus active.

En ouvrant progressivement l'accueil avec l'arrivée des masques et la mise en place d'un protocole sanitaire stricte, les personnes à la rue ont pu bénéficier des services et d'une présence de travailleurs sociaux. La réouverture fut totale début juin.

Cette situation sanitaire a également privé le public de toutes actions collectives, en particulier de manifestations festives comme de partager un bon repas, faire des sorties. En contre partie, cette année 2020 a mis exergue la nécessité d'assurer une permanence de soins tant physique que psychologique pour aider les personnes accueillies à mieux se prendre en main et favoriser la confiance en soi.

2- Changement avec l'équipe maraude qui a intégré deux accueillis comme bénévoles maraudeurs, ce qui les positionnent comme acteurs et plus uniquement bénéficiaire au sein de l'association. Adaptation encore avec **5 maraudeurs bénévoles** formés par l'hôpital pour faire les **tests antigéniques** pour les personnes à la rue, leur permettant ainsi d'être hébergées à Emmaüs. L'équipe de maraudeur est toujours aussi nombreuse et dynamique malgré le prolongement de la maraude jusqu'au 31 mai.

3- Changement avec l'arrivée d'Elodie comme intervenante d'urgence sociale sur le 115 en septembre après 6 mois de vacance de poste. Un grand merci à Angélique et Joseph qui ont accepté de prendre des astreintes durant cette période ainsi qu'à Blandine et Gaele qui ont du pallier à cette absence.

4- Changement avec le SIAO et le 115 (Service intégré d'accueil et d'orientation). Comme leurs missions sont moins connues, et sont en constante évolution, je propose de faire un focus.

Aujourd'hui, nous parlons plutôt du SIAO/115, tant leurs champs d'action sont imbriqués.

Le 115 est un N°d'appel d'urgence pour personne à la rue. Il est gratuit. Il fonctionne 365 jours par an et 24h sur 24 avec des écoutants qui pratiquent une écoute active afin de pouvoir faire un diagnostic sur la situation des appelants. Et il s'appuie directement sur le réseau piloté par le SIAO pour proposer un hébergement.

Le SIAO, initié en Haute Marne par la DDETSPP, est un dispositif national qui a 2 missions essentielles qui ne vont pas l'une sans l'autre:

D'un côté : centraliser les demandes d'hébergement et de logement des personnes ou familles sans domicile ou en grande précarité. Au-delà de cette centralisation, le SIAO doit veiller à la réalisation d'une évaluation sociale afin d'assurer l'orientation la mieux adaptée possible et de garantir la continuité des parcours vers le logement pour le demandeur.

D'un autre côté : Organiser avec les acteurs de terrain un dispositif capable de répondre à ces demandes en matière d'hébergement ou de logements adaptés. Pour ce faire, le SIAO doit donc parvenir à faire travailler tous les partenaires du champ social ensemble dans un esprit de coopération, de les mettre en réseau et cela afin de proposer des solutions les mieux adaptées possible à chaque cas particulier.

Aujourd'hui, le SIAO/115 est vraiment incontournable sur tout le département. Si le SIAO/115 a dû bousculer les pratiques de nombreux partenaires, ses compétences et sa capacité à mettre en lien chaque partenaire ont fait leur preuve. Même s'il faut parfois diplomatie et patience à chacun des intervenants du SIAO-115 pour convaincre les partenaires à héberger certaines personnes.

Un des objectifs important du SIAO est donc de favoriser le partenariat entre les différents acteurs. Ce partenariat ne peut fonctionner que si chacun œuvre dans ce sens. Le SIAO doit relever le challenge pour créer un climat de confiance entre les acteurs afin de trouver ensemble des solutions au service de notre public.

En 2020, le SIAO a signé également une convention avec le Service Pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) de Hte-Marne avec pour objectif d'améliorer la prise charge des personnes sortant de prison et d'éviter ainsi des récidives.

Le SIAO est donc vraiment au cœur d'une mise en réseau des acteurs du dispositif d'accueil, d'hébergement, et d'insertion. Il cherche à faire ou à refaire du lien avec les professionnels sociaux et médicaux sociaux dans le but de remettre la personne au cœur de leur parcours d'hébergement. Ses missions aujourd'hui, dépassent donc, de loin, le simple hébergement ou relogement de personnes.

2020 a été une année de défi pour la Passerelle. En effet, Comment pouvait-elle remplir ses missions qui consistent à être au plus près des usagers et des partenaires, alors qu'une distanciation sociale et physique était imposée? Les équipes ont été obligées d'inventer d'autres façons de travailler pour garder le contact avec tous. Elles ont réussi à relever cette épreuve.

Tous ces changements apportent une nouvelle façon de travailler ensemble. Elle renforce la vision et le désir commun de rendre l'usager acteur de son parcours et de le positionner au cœur de nos dispositifs.

Nos objectifs pour l'avenir

Pour le SIAO-115

⇒ Comment mieux travailler en synergie avec les différents services sociaux et renforcer encore nos liens partenariaux, indispensables pour rendre nos interventions plus fluides et cela au bénéfice d'un public qui nous est commun. Comment montrer que ce dispositif est plus qu'un service administratif mais apporte un véritable soutien pour un échange de proximité avec le public qui le sollicite ?

Concernant l'accueil de jour, il y aurait toujours 2 points à améliorer.

1 : l'amélioration des locaux sur l'accueil de jour : une demande de travaux est en cours. Elle a pris du retard à cause du confinement.

2 : Le recrutement de bénévoles sur l'accueil de jour est toujours d'actualité ; L'équipe de l'accueil de jour semble aujourd'hui prête à accueillir de nouveaux bénévoles. Si leur intégration a été freinée en 2020 par la restriction de présence au sein de l'accueil de jour, la cohabitation salariés/bénévoles répond à l'Esprit des fondateurs de la Passerelle qui s'appuie sur le savoir-être et savoir faire de chacun. Car Bénévoles comme professionnels, nous sommes à l'image de notre société. L'engagement gratuit du bénévolat crée un lien social supplémentaire, un ancrage pour un public souvent en marge. Et nous sommes tous concernés par ceux qui restent au bord du chemin.

A travers ses différentes missions que nous venons d'évoquer, la Passerelle reste un lieu de la dernière chance. Tous agissent pour un seul et même public, bien que les modes de contact et d'échange soient différents selon les missions de chacun. Toutes ces approches sont complémentaires et œuvrent vers un objectif commun : le bien-être de la personne.

Ce public, ceux qu'on appelle parfois les invisibles, les SDF, les laissés pour compte de notre société, espèrent encore un possible pour eux. Ils continuent de nous faire confiance. Ils nous disent qu'ici, ils seront toujours accueillis avec bienveillance, patience et sans jugement.

En conclusion, notre Association a su tenir bon face à l'épreuve du confinement et des risques que représente la COVID sur notre structure d'accueil. Ensemble, nous avons trouvé des solutions pour faire face et continuer d'assurer nos missions rendues encore plus indispensables en ces temps de crise. Elle a été inventive et a trouvé des solutions pour garder le contact entre tous, salariés, partenaires et personnes accueillies. Je le dis souvent, mais je le redis avec encore plus de conviction aujourd'hui, tout cela n'aurait pas été possible sans l'implication et le sens de la responsabilité de chacun au sein de la Passerelle. Le télétravail ainsi que les restrictions d'accueil, d'abord contraintes imposées a finalement permis de prendre du recul et de voir les choses autrement.

Je remercie chaleureusement toute l'équipe salariée, les stagiaires qui apportent un autre regard, ainsi que les bénévoles, en particulier les maraudeurs toujours aussi motivés pour votre implication.

Je tiens aussi à remercier tous les partenaires avec lesquels nous œuvrons. Car rien ne serait possible sans leur coopération active. Je remercie également la DDETSPP pour son solide soutien. C'est pour nous, le signe d'un véritable ancrage sur le terrain et d'une réelle reconnaissance des compétences de la Passerelle sur tout le territoire. Un grand merci à tous.

Je laisse la Place pour la présentation du rapport d'activité .

Rapport d'activité 2020

Rédaction :

Clément B.
Conversat G.
Gaucherot O.
Kokel J.
Mascre C.
Paget E.
Perret C.
Richard A.
Varney G.

2020

La Passerelle

18 rue Félix Bablon

52000 CHAUMONT

ww.lapasserelle52.fr

03.25.32.65.42

association@lapasserelle52.fr



Contenu

La Vie Associative	6
Le public Accueilli /Accompagné	7
L'accueil de jour	8
La permanence d'accès aux soins	9
Les animations socio-éducatives	10
L'accompagnement vers et dans le logement	11
Bien vivre chez Soi	12
La maraude	13
Le SIAO	14

Zoom sur

Le Public SDF	7
La continuité de l'accueil	8
Actions Prévention COVID-19	9
Les Anim' Covid	10
Les 5 Piliers	11
En aval des ateliers BVCS	12
Des test COVID pour la maraude	13
Une convention SPIP/ SIAO	14



2020

Rétrospective

Légende : Vie associative — SIAO/115 — Accueil de jour / AVDL - Maraude

Ce qui a changé ...

Positionnement d'accueillis comme bénévole actif au sein de l'association

A partir de Mars 2020 :

- Recours au télétravail pour l'équipe SIAO-115



Développement de la visio-conférence pour les réunions partenariales

Sept 2020 :

Arrivée d'Elodie en temps qu'intervenante d'urgence sociale

Les + en 2020:

- + Expansion des missions de la passerelle
- + Bénévolat sur la maraude qui se diversifie
- + Continuité des services de la Passerelle et adaptation rapide au contexte COVID
- + Prise d'initiative et ouverture sur l'extérieur des accueillis sous forme d'actes citoyens
- + Efficacité du 115 qui permet en interne à l'Accueil de jour de se recentrer sur ses missions.

Orientation 2021-2022 :

Les Evènements marquants 2020

- Janvier Intégration d'un accueilli comme bénévole maraudeur
- Mars Crise COVID avec mise en télétravail — Fermeture de l'accueil de jour
Arrêt prématuré des maraudes
Décès de Daniel M—Maraudeur durant plus de 10 ans
- Avril Mobilisation des accueillis pour venir en aide à leur voisinage vulnérable face au COVID—
Mise en place des commissions SIAO en Visio-conférence
- Juin Réouverture de l'accueil de jour et reprise de l'accompagnement
- Juillet Décès Laurent K—Accueilli SDF emblématique
- Septembre Mise en place du nouveau logiciel SI-SIAO
- Octobre Signature de la convention SPIP-SIAO
Adaptation de la maraude au contexte sanitaire - réalisation de tests
- Novembre antigéniques pour le public SDF par des maraudeuses soignantes
Intégration d'un 2nd accueilli comme bénévole maraudeur
Renouvellement de l'agrément Association pour 5 ans
- Décembre Levée des critères de priorisation à l'accès à l'hébergement d'urgence

Aucune action de représentations du fait de l'annulation des évènements pour cause de

Constats / Difficultés Générales liées aux personnes / au contexte



- ◆ Prise en charge du public ne pouvant accéder à l'hébergement / accueil de jour ou se maintenir en logement autonome du fait de pathologie psychiatrique non prise en charge
- ◆ Absence d'hébergement d'urgence à Chaumont / d'accueil de jour à St Dizier / d'une structure bas seuil départementale
- ◆ Confinement qui a affaibli les réseaux d'aides informelles et familiales des personnes
- ◆ Posture fataliste de certains acteurs sociaux par rapport aux publics ayant mis en échec les dispositifs existants
- ◆ Baisse des demandes d'hébergement et de la fréquentation de l'accueil de jour par le public migrant (flux migratoire)
- ◆ Numérisation des services
- ◆ Sollicitation des institutions sur des situations individuelles pour du public précaire « visible » à la rue non demandeur d'aide ou en incapacité de se conformer aux attentes de la collectivité
- ◆ Restrictions d'accès aux services publics durant la période COVID // Contexte sanitaire qui a alourdi les prises en charge

- 1 Conforter la mission d'Accueil de jour dans sa mission d'accueil et apporter une plus grande place au Bénévolat
- 2 Renforcer et pérenniser les équipes actuelles
- 3 Offrir la possibilité aux bénéficiaires, de l'ensemble des missions de la passerelle, d'être acteurs de leur parcours et de trouver au sein de la société civile
- 4 Conforter la place de l'association comme acteur majeur auprès des partenaires sociaux et institutionnels et cela au service d'un même public

Le Public Accueilli et/ou Accompagné

En chiffres

// 137 personnes rencontrées dont :

38 personnes (30%) pour la 1ère fois

// 951 entretiens réalisés

// 178 rencontres partenaires



Leurs caractéristiques

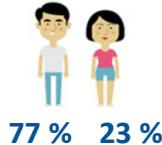
Age

- 18 ans	1%
18 à 24 ans	23%
25 à 55 ans	49%
56 ans et +	15%



// 716 contacts

Sexe



Ressources

Sans ressource	34%
Minima sociaux	54%

Logement



Sans logement	57%
Avec Logement personnel	43%

Santé



Addiction	12 %
Maladies Psychiques	34 %
Pas de problème de santé identifié	23 %

+ de chiffres en **Annexe 1**

Commentaires

Le nombre de personnes rencontrées a diminué de manière significative. Le contexte sanitaire et la baisse des offres de transport expliquent en grande partie ce phénomène. La réduction des flux migratoires provoquée par la pandémie, a entraîné une diminution de l'accueil des familles étrangères. En outre, le 115 réalise auprès des personnes en demande d'HU identifiées sur le secteur chaumontais, une intervention qui ne nécessite plus systématiquement une orientation sur l'accueil de jour. Il en a résulté un nombre réduit de personnes accueillies pour la 1ère fois en 2020.

Le confinement a entraîné un mode d'intervention alourdi par les mesures sanitaires induisant des contraintes. Ces dernières (limitation du nombre de participants, gestes barrières, ...) ont freiné le déroulement de l'accueil et de l'activité socio-éducative axées sur les interactions humaines. Afin de s'adapter à cette situation, l'équipe a diversifié ses supports de communication : utilisation des réseaux sociaux, sms au moyen d'un

Orientation 2021-2022 :

- 1 Coordonner les services de l'accueil de jour avec un mode d'intervention de type « aller vers » en direction du public en errance sur l'agglomération de Chaumont. En concertation avec le 115, favoriser l'accessibilité de l'accueil de jour auprès de personnes identifiées en périphérie de Chaumont en journée.
- 2 Offrir à notre public la possibilité de se positionner comme acteurs au sein de l'association et non comme bénéficiaires

2020



Zoom sur

Le Public « SDF »

Lors du 1^{er} confinement, il est apparu sur le territoire chaumontais, un public sans domicile qui vivait dans la rue. Généralement non originaires du département, ces personnes ont estimé la commune, attractive. Ces accueillis qui relevaient des missions d'un accueil de jour, se sont également investis dans des démarches qui correspondent à un Accompagnement Vers le Logement. Mais les démarches réalisées n'ont pas abouti pour la majorité de ce public à un emménagement au sein d'un appartement. Le degré d'autonomie des personnes concernées s'est avéré insuffisant à l'offre résidentielle locale. Toutefois cette dernière par son manque de diversité, rappelle la nécessité de développer davantage des modes d'habitats alternatifs assortis d'un accompagnement pluridisciplinaire,



L'accueil de jour par son accueil collectif est un lieu d'échange et d'écoute entre personnes accueillies, bénévoles, intervenants sociaux ainsi qu'un lieu d'animation et d'accompagnement socio-éducatif. C'est aussi un accueil personnalisé selon les besoins de la personne accueillie.

Des services de base tels que l'alimentation (café, repas d'urgence) et l'accès à l'hygiène (douche, machine à laver, vêtements, duvets) sont accessibles.

En chiffres



// 1256 Passages à l'année

// File active moyenne par mois : 36 personnes

// 35 % utilisateurs des services ci-dessous :

Douche	135	Duvet	4
Lessive	46	Vêtements	14
Repas/cuisine	34	Ordinateur	/



// 20 Personnes accompagnées vers un logement / hébergement

Concrètement

L'accueil de jour est un lieu de services qui permet de répondre à des demandes d'urgence et des demandes liées à la précarité des accueillis. C'est également un lieu de convivialité, de lien social et de temps collectifs. Ces temps permettent de maintenir les personnes accueillies dans une dynamique d'action et de mobilisation dans leur projet de vie. Ainsi nous constatons la présence quotidienne de certaines personnes que nous accompagnons. Par le biais de la convivialité générée par l'accueil de jour les personnes présentes rompent leur isolement social. Et ceci quel que soit leur degré d'investissement dans le cadre de leur accompagnement socio-éducatif.

Bilan

En dépit d'un nombre d'accueillis en baisse, l'utilisation des services de 1ère nécessité a augmenté. En 2020, la proportion du public SDF fortement isolé s'avère en hausse. Habitée à vivre en grande partie au sein de l'espace public, le confinement a probablement renforcé leur marginalisation. Outre la fermeture de certains services de droit commun, ce contexte social particulier réduisait les interactions humaines. C'est pourquoi les opportunités de recourir à certains réseaux de solidarité informelle (hébergement chez des tiers, l'argent procuré par la mendicité, ...) s'avéraient moindres pour ces personnes. L'accueil de jour s'est souvent révélé un lieu palliatif auprès de ces accueillis à la fois fragilisés par leur situation sociale mais aussi par les événements survenus au cours de cette année.

Zoom Sur

La Continuité de l'accueil face à la situation sanitaire

Durant les périodes de confinement et de restriction du contexte sanitaire, la Passerelle a assuré une continuité de ses services. Après avoir fermé durant 1 mois, l'accueil de jour fut ouvert ponctuellement pour permettre aux personnes à la rue de bénéficier des services et d'une présence de travailleurs sociaux. L'accueil en continu sur la matinée, a repris dès le mois de juin. Dans l'optique de maintenir le lien social et de permettre aux personnes de rompre l'isolement renforcé par le contexte sanitaire, l'accueil de jour a adapté son fonctionnement (RDV individuel, Visites à domicile, limitation du nombre de personnes, ...). Cependant l'activité et les échanges collectifs ont été impactés négativement. Cette situation a généré l'émergence d'une forte demande exprimée par les usagers en matière d'activités axées sur la convivialité.

Orientation 2021-2022 :

- 1 Développer l'implication des bénévoles au sein des activités de l'accueil de jour (accès au soin, activités, ...)
- 2 Réaménagement physique des lieux en concertation avec l'ensemble des protagonistes c'est-à-dire les accueillis, les bénévoles et les salariés.
- 3 Mise en place d'animations spontanées afin de palier à l'inactivité des accueillis en journée au sein des locaux

Les Animations socio-éducatives

Les animations s'appuient sur le principe de « faire ensemble ». Elles sont proposées aux accueillis en cohérence avec leur accompagnement socio-éducatif. Elles offrent l'opportunité de :

- ◆ favoriser la revalorisation de soi
- ◆ rompre l'isolement social
- ◆ stimuler le ou les participants sur le plan intellectuel et/ou manuel
- ◆ renforcer les liens relationnels qui se sont tissés avec les intervenants de la Passerelle



En chiffres

// 26 participants tout au long de l'année

// 310 h d'animations réalisées

// 86 séances proposées

+ de détails en **Annexe 4**

Concrètement

Les animations « anim covid » déclinées sous la forme de :

// 5 ateliers fabrication de masques - 20 ateliers individualisés de bricolage ou activité manuelle citoyenne - 11 rencontres « projet expose ton confinement »

// 16 animations individualisées ou collectives axées sur l'ouverture sur l'extérieur

// 26 animations axées sur la convivialité ou/et le bien-être

// 1 animation en partie financée par des fonds propres

Bilan

Quantitativement, le confinement et les restrictions du nombre de personnes rassemblées ont réduit le nombre des participants aux animations.

A contrario, le contexte sanitaire a entraîné une forte demande en matière d'animations axées sur la convivialité et le bien-être. Les accueillis éprouvent un fort besoin de recréer du lien social avec autrui.

Cependant, certains usagers ont su tirer profit de cette situation :

- par le biais d'initiatives citoyennes (aide auprès de personnes âgées isolées)
- par le biais de leur participation à certaines activités de la Passerelle telles que la maraude, les travaux d'aménagement (rampe d'escalier, réfection des volets,) au sein des locaux, l'entretien des semis destinés au potager de l'association.

Il en ressort l'idée d'associer, à l'instar des bénévoles, les accueillis dans la conception et le déroulement des actions collectives développées par l'association. Il apparaît judicieux de les constituer comme force de propositions en matière d'animations. Et ceci dans l'optique de leur donner les moyens d'agir sur leur quotidien.

Orientation 2020-2021:

- 1 Développer des animations à l'initiative des accueillis et des bénévoles. Dans cette optique, proposer un projet de parrainage bénévole-accueilli
- 2 Poursuivre le développement d'animations en partie autofinancées (fonds propres ou récoltés)
- 3 Développer des animations fondées sur l'activité physique

2020



Zoom sur

Les « Anim Covid »

Le confinement a renforcé l'inactivité et l'isolement social des accueillis. En outre, certaines personnes ont éprouvé de nombreuses difficultés à s'adapter aux contraintes induites par les mesures sanitaires (couvre-feux, accroissement de la numérisation des services...). Les confinements se sont ainsi avérés source d'angoisse auprès d'un public socialement fragilisé. Cependant il nous est apparu judicieux d'utiliser ces mesures et leurs répercussions (personnes âgées en demande de services, outils sanitaires à concevoir, ...) comme des opportunités afin de concevoir des actions de valorisation de soi.

Au cours de l'année, de nombreuses animations ont ainsi été développées avec les accueillis telles que le projet « expose ton confinement », l'action « initiative citoyenne », les ateliers individuels de bricolage, les ateliers masques.

L'accompagnement vers et Dans le Logement



L'accès et le maintien en logement consistent à aider les personnes à réaliser leurs démarches administratives, de santé et liées à leur vie quotidienne. L'objectif vise à s'intégration des personnes dans la société pour qu'elles (re) deviennent actrice de leur vie.

En chiffres

// 31 Personnes accompagnées dont :

10 accompagnées en vue d'une entrée en logement

6 entrées en logement

20 maintiens en logement

+ de chiffres en **Annexe 5**

2 sorties de logement/ relogement

Concrètement

Trois types d'accompagnement peuvent être mis en place : - un accompagnement léger : Il s'adresse à un public éprouvant des difficultés à accéder aux services de droit commun, pouvant mettre en péril son maintien en logement. Cet accompagnement vise à recréer du lien avec les acteurs locaux (bailleurs, institutions sociales, médicales, organismes de droit commun) - un accompagnement moyen : Il s'adresse à des personnes dont la situation sociale nécessite une prise en charge globale. En effet un accompagnement régulier doit être réalisé afin de stabiliser leur situation en vue d'un accès à un logement adapté. Suite à une entrée en logement, ou un relogement, l'accompagnement permet d'éviter toute nouvelle précarisation et d'assurer un maintien durable en logement. - un accompagnement renforcé : Lorsque la situation exige une prise en charge conjointe à l'accompagnement social (sanitaire, professionnelle, ...), l'accompagnement devient renforcé. Systématiquement, les démarches d'accès aux soins et/ou aux droits sont envisagés avec la personne.

Bilan

Sur le secteur chaumontais, l'accès à un logement s'avère extrêmement problématique pour les personnes qui ont subi une expulsion locative. Le recours au parc public ou privé se révèle quasi impossible. Les propriétaires ou les agences immobilières sont en demande constante de garanties financières et comportementales auxquelles les personnes sont dans l'incapacité d'honorer. Les orientations vers des hébergements semi-autonomes (Pension de famille, Résidence accueil), demeurent très limités en termes de disponibilité et de critères d'intégration. Face à ce constat, l'AVDL se fixe pour objectif de proposer un accompagnement préventif à l'égard des expulsions locatives.

Enfin, certaines personnes présentant des troubles psychiques ont éprouvé d'énormes difficultés à surmonter le confinement. Sortir de son domicile constituait un recours à certains symptômes. A l'inverse certaines personnes ont surinvesti leur logement ou ont amplifié leurs conduites addictives. Dans le cadre de l'AVDL, l'équipe est donc intervenue auprès de certains bénéficiaires par rapport aux répercussions de cette obligation à demeurer au domicile.

Zoom Sur

Les 5 piliers de l'accompagnement

Dans le cadre de l'AVDL, la situation de la personne et sa stabilisation sociale sont appréhendées en fonction de 5 piliers d'intervention en corrélation et qui structurent l'accompagnement :

-L'habitat (défini comme un espace d'intimité) et la mobilité

-L'activité professionnelle et tout type d'activité bénéfique au bien-être social d'un individu (loisirs, vie de couple, bénévolat associatif, ...)

-La santé définie comme « un état de complet bien-être physique, mental et social, [...] » (OMS)

-L'ensemble des interactions développées par un individu avec la collectivité (relations familiales et sociales, justice, administration ...) et la manière dont il entretient ses relations humaines (rupture, comportement de fuite, conflit, rapport à la loi et aux institutions ...).

-Les ressources financières qui correspondent à tout type de

Orientation 2020 -2021:

- ① Répondre à l'appel d'offre dont la perspective est de proposer un AVDL sur un territoire d'intervention élargi en l'occurrence celui correspondant au parc locatif Hamaris situé sur la communauté d'agglomération de Chaumont
- ② S'appuyer sur des associations caritatives
- ③ Développer un AVDL qui offre la possibilité de proposer une offre relationnelle auprès de populations qui n'ont pas exprimé préalablement une demande (principe de l'aller-vers)



L'action BVCS vise à :

- ◆ Sensibiliser le public identifié à l'égard de son environnement local (logement, quartier, commune)
- ◆ Favoriser l'estime de soi, condition préalable à l'autonomie pour des publics socialement dévalorisés
- ◆ Aider la personne à se construire une identité relative à l'occupation d'un logement au sein d'un quartier

En chiffres 18 // participants

+ de chiffre en **Annexe 6**

// 34 journées liées aux action collectives (rémunérées et animations)

//240 h d'animations à visée informative et préventive

// 768 h d'accompagnement social auprès des personnes intégrées dont 98h en lien direct avec l'insertion professionnelle, auprès des bénéficiaires

// 434 h de chantiers rémunérés par tremplin 52 ou chantiers bénévoles

Concrètement

==> Les participants ont intégré l'équipe espaces verts de Chaumont Habitat afin d'effectuer des chantiers rémunérés tels que du ramassage d'encombrants et de l'entretien d'espaces verts

==> Le projet jardin perdure avec la mobilisation de 14 accueillis pour 109h d'animation. Ce projet s'est également décliné sous forme d'animations complémentaires intitulées « Atelier cuisine avec les légumes du jardin (40.75h) »

==> En complément à un chantier hebdomadaire « ramassage d'encombrants », 6 accueillis (sur 12 participants) ont bénéficié d'une formation « gestes et postures »

==> Un accompagnement social a abouti avec 6 participants à des rencontres avec leur(s) chargé(s) d'insertion professionnelle (réfèrent RSA, Conseiller Mission locale, Chargée d'insertion Tremplin52, Psychologue Pôle Emploi)

Bilan

En dépit de la crise sanitaire, l'action s'est maintenue en terme de participants et d'activités. Certaines activités collectives n'ont pas pu être organisées dans leur modalité initialement prévue.

L'année 2020 a mis en exergue la fragilité du partenariat restreint en matière de chantier rémunéré. C'est pourquoi, un élargissement du partenariat avec la ville de Chaumont et Hamaris est envisagé

Ce projet fixe l'objectif de constituer un recours à l'inactivité. Au cours de l'année 2020, certains accueillis se sont mobilisés par le biais d'initiative citoyenne en dépit d'un contexte qui suscitait un repli sur soi. Le confinement s'est révélé une opportunité de lien social pour certains. Dans une logique similaire, nous projetons d'organiser avec le Signe une exposition sur le thème de la crise sanitaire, offrant ainsi l'opportunité aux accueillis de s'exprimer sur un sujet d'actualité

Orientation 2020-2021:

- ① Mettre en place un projet en partenariat avec le Signe intitulé « Expose ton confinement »
- ② Ouvrir le partenariat des actions rémunérées à la Ville de Chaumont et Hamaris
- ③ Intégrer les chantiers BVCS dans un parcours d'insertion professionnelle qui concernait certains participants

Zoom sur

« En aval des ateliers BVCS »

Au cours des actions développées par le projet BVCS, certains participants développent des compétences, qui justifient un accompagnement axé sur l'insertion professionnelle. Cette accompagnement nous amène à rencontrer avec la personne concernée, certains acteurs locaux de l'insertion (réfèrent RSA, conseiller Milo, Tremplin 52) afin d'établir un projet qui permettra de positionner le bénéficiaire sur des dispositifs de type IAE. Ces ateliers offrent également l'opportunité d'identifier certains freins à l'emploi présents chez certains participants. Il en résulte la mise en œuvre de démarches qui favorise l'orientation de la personne sur des dispositifs liés au handicap (dossier MDPH, Rencontre avec psychologue du Pôle Emploi). Si le projet BVCS ne s'inscrit pas sur une logique d'accès à l'emploi, il provoque l'émergence de projet

La maraude consiste à :

- ◆ Aller à la rencontre des personnes sans domicile fixe dans la rue
- ◆ Discuter avec elles et créer un lien qui pourrait à terme permettre un accompagnement pour sortir la personne de la rue.
- ◆ Transporter les personnes avec leur accord vers un abri en lien avec le 115

Les bénévoles ou salarié-es appelés-es « maraudeurs -euses », déambulent dans la ville durant la période hivernale (01 novembre au 31 mars), chaque soir de 20h et 22h30.

En chiffres

// 110 interventions pour 40 personnes rencontrées

Dont 4 personnes restées à la rue

Dont 20 personnes transportées vers un hébergement

+ de chiffre en **Annexe 7**

Concrètement

// 25 maraudeur.euse.s dont 2 accueillis , 3 maraudeurs CAARRUD ,3 salariées Passerelle

// 136 collations proposées dont des soupes réalisées par les accueillis de La Passerelle suite à leurs plantations de légumes dans le jardin Agathe Roullot.

// La période hivernale ayant été prolongée jusqu'au 31 mai pour cause de COVID, la maraude s'est poursuivie deux mois supplémentaires de 19h45 à 21h30, un jour sur deux, avec des maraudes d'astreinte les autres jours , en cas de sollicitation du 115.

Bilan

>Le nombre de personnes différentes rencontrées est inférieur à celui de l'année dernière (61 personnes en 2019-2020) : La diminution du nombre de trains en transit par Chaumont, l'augmentation de l'utilisation des bus dans lesquels il est impossible de monter sans payer, a généré moins de passages et d'arrêts à Chaumont.

Les périodes de confinement et le couvre-feu ont également eu un impact sur cette diminution mais ceci ne signifie pas pour autant une baisse du nombre de personnes sans solution d'hébergement. Elles ont été moins visibles.

>Les personnes rencontrées en maraude ont été uniquement orientées à Emmaüs pour la nuit puis elles ont été réorientées sur des places d'hébergement d'urgence à Saint Dizier ou à Langres le lendemain, en cas de demande.

>Une personne est restée à la rue tout l'hiver en refusant de se séparer de son chien. Trois autres personnes n'ont pas pu être orientées du fait d'un comportement inadapté dans un collectif.

>Les personnes demandeuses d'asile ont pu bénéficier des orientations sur des places d'hébergement d'urgence du fait de la levée régulée des critères de



Zoom sur

Des tests COVID pour la maraude :

Afin de pouvoir héberger les personnes de Chaumont à la rue, sur les deux places d'urgence à Emmaüs, il s'est avéré indispensable de nous assurer que celles-ci ne soient pas porteuses de la COVID avant d'arriver dans la Communauté.

Après une formation par le centre hospitalier et la fourniture de kits de tests antigéniques COVID par l'ARS, 5 maraudeuses bénévoles soignantes de formation se sont relayées sous forme d'astreinte chaque soir entre 20h et 22h durant tout l'hiver.

A la demande du 115, lorsqu'un hébergement à Emmaüs était envisagé, une bénévole soignante se rendait auprès de la personne identifiée par les maraudeurs pour réaliser le test.

Selon le contexte, le test a été effectué dans la voiture de la passerelle, dans le hall d'une banque et dans les locaux de la Passerelle. Après 30 min d'attente des résultats, les personnes avec un résultat négatif ont été transportées par les maraudeurs jusqu'à Foulain pour la nuit.

Aucune personne n'a été testée positive en maraude lors de cette période hivernale.

Dans ce cas, le 115 aurait passer le relais au 15 pour des examens plus précis et une orientation adaptée.

Orientation 2020-2021:

- 1 Rechercher de façon permanente des bénévoles maraudeurs
- 2 Réfléchir sur une possible maraude estivale en période de fortes chaleurs
- 3 Poursuivre et développer le partenariat
- 4 Etre acteur dans un projet d'accueil à bas seuil sur le territoire Chaumontais, en lien avec la ville, la DDETSPP et le porteur du projet

Rechercher une personne

Les champs indiqués par une * sont obligatoires.

Identifiant

Nom *

N.

Prénom *

FABIEN

Genre *

Date de naissance *

15/02/1987

Territoire

Haute-Marne

Téléphone *

Zoom Sur

Un convention SPIP SIAO

En 2020, le SIAO en collaboration avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Haute-Marne ont établi une convention. L'objectif de ce partenariat vise à améliorer la prise en charge des personnes sous main de justice et à éviter les récidives.

Un travail d'information auprès des structures d'hébergement a été mené avec la participation de la DDCSPP pour comprendre les attentes de chacun (SPIP, SIAO, DDCSPP).

Un référent SPIP-SIAO a été désignée dans chacune des parties pour mieux suivre la demande.

L'insertion est l'un des facteurs de la prévention de la récidive. Le SPIP s'appuie donc sur les acteurs de ce domaine pour que le public sous main de justice puisse, dans le cadre du droit commun, bénéficier de leur expertise. C'est ainsi que des permanences en Maison d'arrêt de

Le **S.I.A.O.** est une mise en réseau du dispositif d'accueil, d'hébergement, d'insertion et d'accès au logement des personnes sans abri, risquant de l'être ou mal logées. Il comprend notamment le **115** qui est un numéro d'appel gratuit fonctionnant 365 jours par an et 24 heures sur 24. A travers une écoute active, un diagnostic de la situation est effectué. L'objectif est d'apporter une réponse adaptée à la demande de la personne ou du ménage concernant son orientation vers les services compétents, ou vers une solution de mise à l'abri.

En chiffres

// 1259 demandes d'hébergement

// 53 demandes en logement adapté

1312 Demandes traitées
par le SIAO

Dispositif d'Urgence Sociale (115)

// 1930 Appels reçus soit environ 5 appels par jour

dont 944 pour une demande d'hébergement

↳ qui ont donné lieu à 415 orientations effectives

// 277 des personnes à la rue au moment de la demande // 3 nuitées hôtelières

Dispositif d'insertion

// 458 demandes d'hébergement étudiées

+ de chiffres en Annexe 8

// 11 Commissions SIAO

qui ont donné lieu à des orientations effectives :

209 en CHRS

30 en logement adapté

Bilan :

// 2 Comités de Pilotage

L'année 2020 a été marquée par plusieurs modifications au sein du SIAO :

- ⇒ **Fonctionnement de la commission SIAO** : Dès réception du dossier, le SIAO émet un avis et soumet le dossier au centre d'hébergement. Si la structure l'accepte, la personne peut accéder directement à l'hébergement, sans attendre la commission. Si un refus est émis, la situation est abordée en commission SIAO. L'accès à l'hébergement d'insertion est ainsi facilité.
- ⇒ **Organisation logistique des commissions SIAO** : En raison du contexte sanitaire, dès premier confinement, le SIAO a dû s'adapter pour poursuivre les commissions pour éviter toute rupture avec les centres d'hébergement et les usagers orientés sur les structures, des visioconférences ont été mises en place
- ⇒ **Nouvelles modalités pour l'hébergement d'urgence** : En lien avec la DDCSPP, l'application des critères de vulnérabilité a été revue. Ils s'appliquent uniquement à partir d'un certain seuil de places disponibles restantes. Le 115 est devenu l'acteur incontournable pour toute entrée en hébergement d'urgence et il suit le parcours de l'utilisateur jusqu'à son entrée en hébergement d'insertion et ou sa fin de prise en charge.

Orientation 2021-2022 :

- 1 Développer le partenariat en particulier auprès des services de santé et médico-social
- 2 Créer des liens avec les équipes de terrain des structures AHI
- 3 Mettre l'utilisateur au cœur de sa prise en charge

Annexes

2020

La Passerelle

18 rue Félix Bablon
52000 CHAUMONT
www.lapasserelle52.fr
03.25.32.65.42
association@lapasserelle52.fr



Contenu

Annexe 1 - Le Public Accueilli et/ou Accompagné	p 23
Annexe 2 – L'accueil de jour	p 26
Annexe 3 – : la Permanence d'accès aux soins	p27
Annexe 4 – Les animations socio-éducatives	p 28
Annexe 5– L'accompagnement vers et dans le logement	p 29
Annexe 6– Bien vivre chez soi	p 31
Annexe 7 – La maraude	p 33
Annexe 8– Le SIAO	p 34

Le Public Accueilli et/ou Accompagné

Caractéristiques personnes rencontrées

	Nombre de personnes rencontrées
Année 2020	137
Année 2019	207
Année 2018	235
Année 2017	228
Année 2016	192

Année	Sexe	
	Hommes	Femmes
2020	77%	23%
2019	75%	25%
2018	73%	27%
2017	75%	25%
2016	75%	25%

Année	Age	-18 ans	18 à 24 ans	25 à 55 ans	56 ans et +	Non renseigné
2020		1%	23%	49%	15%	14%
2019		3%	21%	54%	9%	13%
2018		9%	7%	51%	8%	23%
2017		4%	20%	40%	10%	26%
2016		6%	9%	58%	13%	14%

Situation relative au logement

	2016	2017	2018	2019	2020
Pers de nationalité Hors UE	17%	17%	25%	14%	10%
Routard/Rue	24%	46%	39%	20%	15%
Squat	4%	2%	0.4%	0,5%	8%
Hébergement famille / famille accueil	6%	7%	7%	11%	5%
Hébergé chez un ami / tiers	10%	10%	7%	9%	5%
Hébergé Structure AHI	1%	5%	0.5%	0,5%	0.6%
Prison	/	/	/	2%	1%
Locataire	43%	27%	31%	29%	40%
Propriétaire	/	/	/	1,5%	/
Inconnu	/	6%	14%	13%	25%

Situation relative aux ressources

Situations	Sans ressource	RSA/ADA/Garantie Jeune	Chômeurs	AAH/invalidité	Salariés	Retraités	Situations Non Données
2020	34%	22%	7%	15%	4%	4%	14%
2019	34%	23%	6%	15%	5%	2%	15%
2018	26%	21%	2%	15%	4%	2%	28%
2017	39%	19%	4%	13%	5%	4%	16%
2016	36%	23%	6%	18%	6%	4%	16%

Nombre de personnes bénéficiant d'une tutelle/curatelle en 2020 : 11

Prévalence du symptôme	2016	2017	2018	2019	2020
Alcoolémie	10%	6%	6%	9%	7%
Addiction médicaments	3%	0%	0%	0,5%	0%
Toxicomanie	11%	7%	7%	9%	5%
Poly consommations	2%	7%	7%		/
Maladies psychiques	27%	19%	23%	17%	34%
Addiction	12%	/	7%	4%	/
Aucun problème de santé identifié	34%	11%	14%	13%	23%
Autres	/	/	/	23%	22%
Non renseigné	/	/	/	28%	21%

Mois	Nb de Personnes			Nb fréquentations moyennes par jour			Nb de Passages			2020
	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019	
Janvier	49	42	49	6.6	6	6,45	145	131	142	141
Février	44	42	47	5.8	5.8	6,5	122	115	130	147
Mars	49	43	41	8.7	6.3	7,95	183	138	167	80
Avril	56	43	42	8.7	6.7	4,4	165	133	92	12
Mai	41	47	41	7	5.1	5,2	132	97	104	28
Juin	41	51	34	6.2	5	6,6	130	106	126	96
Juillet	45	39	48	6.6	3.7	6,7	132	82	154	137
Aout	30	53	44	5	4.7	5,2	111	103	110	138
Septembre	40	41	42	5.7	5.9	4,4	119	117	92	143
Octobre	62	50	41	9.4	5.8	5,5	207	134	127	134
Novembre	38	46	40	6.4	6.3	6,9	136	133	131	100
Décembre	37	42	46	6.6	6.6	8,1	132	132	171	100
TOTAL	213	224	207	6.9	5.6	6,2	1714	1421	1546	1256

	Fréquence de passage (%)				
	2016	2017	2018	2019	2020
Personnes venues 1x	49%	50%	48%	48%	59%
Personnes venues 2 à 5x	24%	22%	28%	21%	34%
Personnes venues < 20 x	9%	10%	10%	13%	23%
Personnes venues + de 20 x	9%	11%	12%	10%	23%
Personnes non rencontrées physiquement	/	/	/	6%	12%

	Nombre de personnes				%			
	2017	2018	2019	2020	2017	2018	2019	2020
Personnes vues en entretien	153	153	134	109	97%	68%	68%	86%
Première intervention	98	98	74	38	43%	46%	36%	30%
Personnes utilisatrices des services	36	35	45	27	17%	16%	21%	35%

Accès aux services

	Douche	Lessive	Repas/Cuisine	Duvet	Vêtements
2017	99	110	7	3	16
2018	108	56	4	6	11
2019	93	50	34	7	9
2020	135	46	29	4	14

NOMBRE D'HEURES DE PERMANENCE	138h pour 46 permanences
NOMBRE D'interventions / personnes rencontrées :	48 pour 28 personnes différentes
Nombre d'écoute :	27
Nombre de conseil :	37
Nombre d'orientation (Maine de Biran, service des urgences d'hôpital, centre de post cure)	5
Dont nombre de contacts pris avec le corps médical	3
<ul style="list-style-type: none"> • Service des urgences de l'hôpital de Chaumont • Maine de Biran 	1
Nbre de soins pour maux bénins	12

Thèmes Abordés
Le sevrage
Blessures et Irritations
Le sommeil
La prise de Traitement
Dépression + Mal être
Les douleurs
L'appréhension du soin

Actions collectives	Nom de l'action	Date	Durée	Nb de participants
Prévention COVID	La COVID-19	23/06/2020	4h	4
Les blessures superficielles	« SOS blessures »	30/06/2020	4h	4

Annexe 4

Les animations socio-éducatives

	THEMES	Nbres de per par thème	Heures effectuées par thème	Heures total effectuées par accueillis
Prévention, vie quotidienne	RSJ-prévention incendie aux dangers domestiques	3	2	6.00
	Réalisation de courses en supermarché- (30-07)	2	1	2.00
	ATELIER BUDGET- jeu kijoulou (15-10)	3	2	5.50
	Faire la vaisselle – appartement jeune (12-11)	1	1.5	1.50
	Nettoyage réfrigérateur (30-12)	2	2	2.00
	ATELIER Fabrication masques- (25-06) (02-07) (08-07) (30-09) (09-12)	6	2.5	16.00
			Total	33.00
Culturel	Cinédébat (02-01)	3	2.5	7.50
	Secours catholique – exposition (25-09)	1	0.5	0.50
	Ciné-débat (31-12)	5	2.5	12.50
			Total	20.50
Ouverture vers l'extérieur	SPORT- accompagnement GYM douce (27-01)(03-02)	1	0.75	1.75
	Secours catholique le vote électoral (14-02)	3	2	6.00
	Sport- badminton (20-02)	5	2.5	12.50
	Château CORGEBIN (22-06)(06-07)(17-08)	5	3.5	19.50
	PETANQUE adpj,aatm,point commun (11-08)	3	2	6.00
	Ecriture d'une carte de Noël (30-12)	1	0.5	0.50
	Fabrication d'une caisse à savon (05-02)(17-02)(21-02)(28-02)(04-03)(12-03)(20-03)	14	2	53.00
			Total	99.25
Convivialité, bien-être,	ATELIER p'tit chimiste (09-01)	4	2	8.00
	Atelier cuisine BARBECUE (17-07)(31-07)	7	5	46.50
	Atelier individuel pendant le confinement (04-11)(05-11)(06-11)(16-11)(18-11)(20-11)(23-11)(24-11)(25-11)(26-11)(27-11)(08-12)(09-12)(15-12)(16-12)(17-12)(18-12)(22-12)(23-12)(28-12)	4	0.5	29.00
	Atelier décoration Noël (16-12)	3	2	5.00
	Sortie de Noël (23-12)	1	2	5.00
	Belote (24-12)	2	1	2.00
			Total	106.50
Expression personnelle	ATELIER c'est pas sorcier (08-01)(10-01)(14-01)(20-01)	1	1	3.50
	PROJET EXPO confinement indiv. (26-05)(26-06)(02-07)(08-07)(15-07)(10-11)(13-11)(16-11)(17-11)(30-11)(07-12)	13	2	30.00
			Total	33.50
	ATELIER nettoyage courgette (19-08)(21-10)	2	0.5	1.00

Implication à la vie de L'association				
	ATELIER nettoyage voiture (21-09)(23-09)	3	1.5	6.50
				7.50
Méditation animale	K'nel : (24-01)(24-07)(26-10)(04-12)(07-12)(09-11)(16-12)(28-12)(31-12)	5	1	10.00
	TOTAL 2020			310.25

L'accompagnement vers et Dans le Logement

	Nb de pers accompagnées	% / Nb de pers. accueillies
Année 2016	35	19%
Année 2017	39	18%
Année 2018	35	16%
Année 2019	41	20%
Année 2020	31	23%

	Type D'accompagnement			
	Accompagnement vers le logement	Entrée effective en logement	Maintien en logement	Sortie de logement / Relogement
2016	13	6	21	3
2017	8	6	21	7
2018	11	4	20	1
2019	14	4	19	5
2020	10	6	20	2

	2016	2017	2018	2019	2020	30
Nombre de ménages adressés à l'association en vue d'un AVDL :	35	39	35	41	36	
Nombre de ménages engagés dans un accompagnement pendant l'année dont : - accompagnement léger (maintien en logement) - Accompagnement moyen (accès en logement / maintien en logement problématique) - Accompagnement renforcé (appart jeune / accès-maintien en logement très problématique)	35	39	35 pers isolées (soit 867h) Dont : 15 pers isolées (soit 354h) 17 pers isolées (soit 413h) 3 pers isolées (soit 100h)	41 pers isolées (538H) 15 pers (78,5H) 15 pers (194H) 11 pers (265,5H)	36 pers isolées soit (1820h) 23 pers (1058h) 5 pers (470h) Renforcé 3 pers (292)	
Nombre de ménages suivis simultanément par l'association en file active/mois :	15	16	19	22	24	
Nombre de mois d'accompagnement vers le logement :	60 mois	59 mois	83 mois	97 mois	128 mois	
Nombre de mois d'accompagnement dans le logement :	123 mois	129 mois	174 mois	171 mois	216 mois	
Durée moyenne de la mesure d'accompagnement par ménage en mois :	5 mois	5 mois	5 mois	6,5 mois	8 mois	
Délai moyen de déclenchement de l'accompagnement :	0 sem.	0 sem.	0 semaine	0 semaine	0 semaine	

Annexe 6

Bien vivre chez soi

	18-25	26-64-	65 ans et +
Ages	1	16	1



	Femme	Homme
Sexe	2	16

	Appart Cht Habitat	Appart autre cht Habitat	SDF
Hébergement / Logement	13	1	2

La moitié des personnes positionnées résident sur un quartier qui relève du Contrat de Ville.



	Quartier CUCS	Centre-Ville/ Hors CUCS
Zone de Domiciliation	9	9

	RSA	AAH/ Invalidité	Chômage/ Sans activité	Garantie Jeune	Sans ressource	Salaire	Retraité
Ressources	10	4	2	1	1	0	1

Activités Pratiques et Manuelles

	Descriptif	Nb d'heure	Date	Nb de personnes	Lieu
Chantier Rémunérés d'espace vert	👤👤👤 l'élagage, de la taille d'arbustes, du nettoyage d'espaces verts et de l'aménagement de massifs sous l'encadrement technique du paysagiste	121.5	Septembre à Décembre 2020	5	Quartier Chaumont Habitat
Chantier Rémunéré « ramassage des encombrants_	👤👤👤 ramassage d'encombrants dans les parties collectives des immeubles Chaumont Habitat	235.5	Février 2020 Septembre à Décembre 2020	8	Quartier Chaumont Habitat
Chantier bénévole « Nettoyage appartement »	👤👤👤 Nettoyage complet de l'appartement mis à disposition auprès d'un jeune de la Passerelle	6.5	Novembre 2020	1	Quartier Chaumont Habitat

Action d'animations d'information, de prévention, de sensibilisation à la citoyenneté (364 heures)

	Descriptif	Nb d'heure	Date	Nb de participants	Lieu
Jardin	👤👤👤 Exploitation d'une parcelle potagère située au sein du parc A. ROULOT, terrain mis à disposition par la ville de Chaumont. 👤👤👤 Rencontre avec l'association Natur'ailes afin d'échanger autour des différents techniques de jardinage transposables à notre parcelle 👤👤👤 Atelier cuisine avec la production des légumes du jardin.	261.2h	Durant toute l'année	25 pers	Jardin Agathe Roulot – Cavalier/ locaux la Passerelle / Varenne sur amance
	👤👤👤				

Maraude

Distribution / Aide	Nb de Duvets	Nb de collation	Nb de Radios	Nb de rencontres
2017-2018	3	/	4	183
2018-2019	18	/	2	134
2019-2020	10	75	0	139
2020-2021	7	136	0	110

Maraude	Hommes	Femmes	Mineur	Total
2017-2018	29	2	0	31
2018-2019	35	4	2	41
2019-2020	49	10	2	61
2020-2021	37	3	0	40

		2020-2021	2019 - 2020	2018-2019
Demandes d'hébergement		21	35	11
Refus d'hébergement		4	16	17
Nombre de personnes restées à la rue par refus du 115	problèmes de comportement connus dans les centres d'hébergement	3	4	6
	statut des personnes demandeuses d'asile non vulnérables en attente d'une orientation OFII	0	11	11
Nombre de personnes restées à la rue par refus de l'usager	Personnes refusant de se séparer de son chien	1	1 <i>Personne souhaitant rester dans sa voiture</i>	–

	Orientations vers Emmaüs	Transports vers Emmaüs	Transports divers
2019 - 2020	20	19	–
2020-2021	17	16	3

Le SIAO - 115

(Service Intégré d'Accueil et d'Orientation)

2020	Urgence	Insertion	total
Nombre de demandes d'hébergement et de logement adapté traitées (orientations) exprimées en nombre de personnes différentes	944	458	1394

Données relatives au Dispositif Urgence - 115

Appels reçus : 1930 soit environ 5 appels par jour

Dont 1359 demandes pour de l'hébergement et des prestations

• Demandes hébergement : 944// Orientations effectives : 412

Demande de prestations : 152

Type de demandes

Demande hébergement	944
Demande de prestations	152
Total	1359

Localisation de la demande :

Secteur Saint Dizier	61%
Secteur Chaumont	20%
Secteur Langres / Chalindrey	17%
Hors département	2%
Total	100%

Répartition sur l'année des appels reçus sur le 115

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.
149	130	136	160	210	162	190	101	163	164	209	174

Situation au moment de la demande

Rue	56%
Hébergement tiers (famille, ami)	21%
En logement (expulsion séparation)	9%
Dispositif d'hébergement (HU, HI, CADA Hôtel 115)	7%
Institutions publics (Hopital, Public)	3%
Autres (hôtel hors 115, presbytère)	4%
TOTAL	100

Typologie des demandeurs

Demandeurs isolées	56%
Ménages sans enfants	29%
Ménages avec enfants	14%
Enfants mineurs	2%

26-49 ans	43%
18-25 ans	25%
0- 17 ans	14%
50-64 ans	20%
Inconnu (Etrangers)	6%
65 et plus	2%

Réponses apportées par le 115

Orientation	43%
Refus 115 et usager	57%

Orientation effectives vers un dispositif d'hébergement

RELAIS 52	48%
SOS FA	26%
Clos Mortier	12%
PHILL	10%
Orientation Emmaus	4%
Total	100%

72%%

28%%

Motif de refus du 115

Refus du 115 lié à la problématique du demandeur (pathologie lourde, ...)	30%
La personne a pu se maintenir dans l'hébergement où elle était	27%
Renvoi de personne vers son réseau (famille, proche...)	24%
Relevant du dispositif asilaire	9%
Absence de places compatibles avec la composition du ménage et absence de places dispo	7%
Fin de prise en charge 115	2%

Motifs de refus usagers

La personne a trouvé une autre solution	27%
Refus de la proposition	49%
Eloignement géographique / manque de transports en commun	10%
La personne a raccroché	9%
Autre	2%
Refus de se séparer des animaux qui l'accompagnent	1%
Conditions de prise en charge inadaptées	1%
Départ volontaire de la personne	1%
Refus de se séparer des personnes qui l'accompagnent	1%

Fin de prise en charge sur l'hébergement d'urgence

Sortie vers un CHRS	38%	Exclusion de la structure	2%
Fin de séjour	30%	Accès à un logement parc privé (nouvel item)	1%
Départ volontaire de la personne	15%	Sortie vers dispositif asile	2%
Hébergé par des tiers	3%		
Autre motif	3%		
Retour au domicile conjugal ou personnel	2%		
Sortie vers résidence sociale	2%		
Institutions publiques (Hospitalisation/ Incarcération)	1%		

Nombre de demande traitée : 458

Composition des ménages

COP N°	2020
01	58
02	28
03	34
04	36
05	41
06	37
07	44
08/09	47
10	38
11	50
12	45
Total général	458

Typologie des demandeurs

Femme	60%
Homme	40%

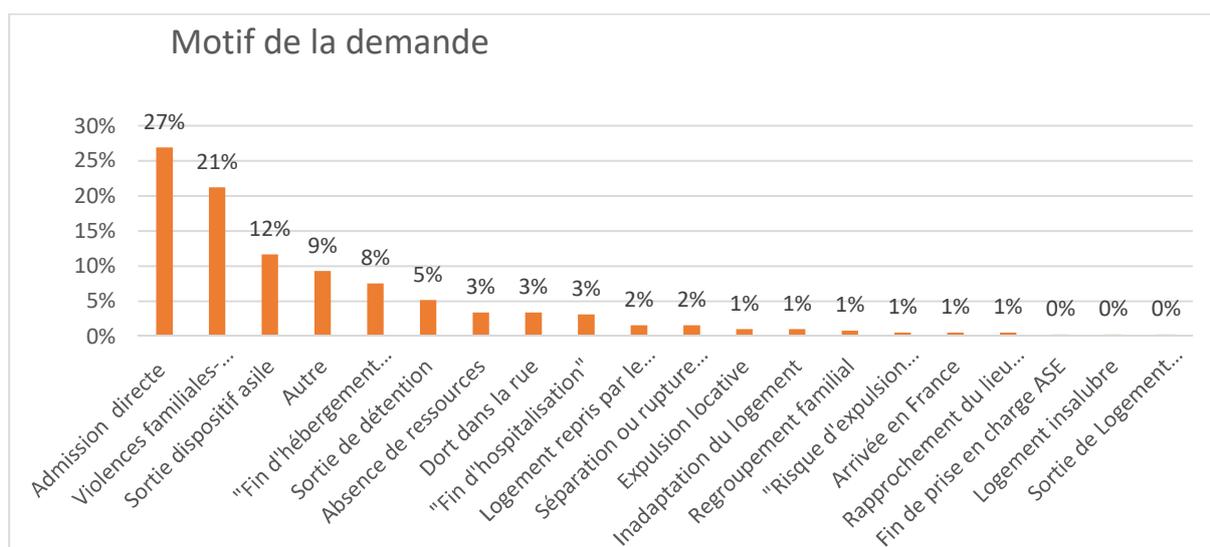
Tranches d'âge

Tranches d'âge	2018	2019	2020
0-17 ans	12%	29%	22%
18-25 ans	23%	22%	24%
26-49 ans	27%	38%	39%
50-64 ans	15%	10%	9%
65 ans et plus	2%	2%	3%

Typologie du ménage	Personne %
Homme isolé	40%
Femme seule avec enfant(s)	24%
Femme isolée	12%
Groupe d'adultes avec enfant(s)	8%
Couple avec enfant(s)	6%
Groupe d'adultes	6%
Couple sans enfant	3%
Homme seul avec enfant(s)	1%

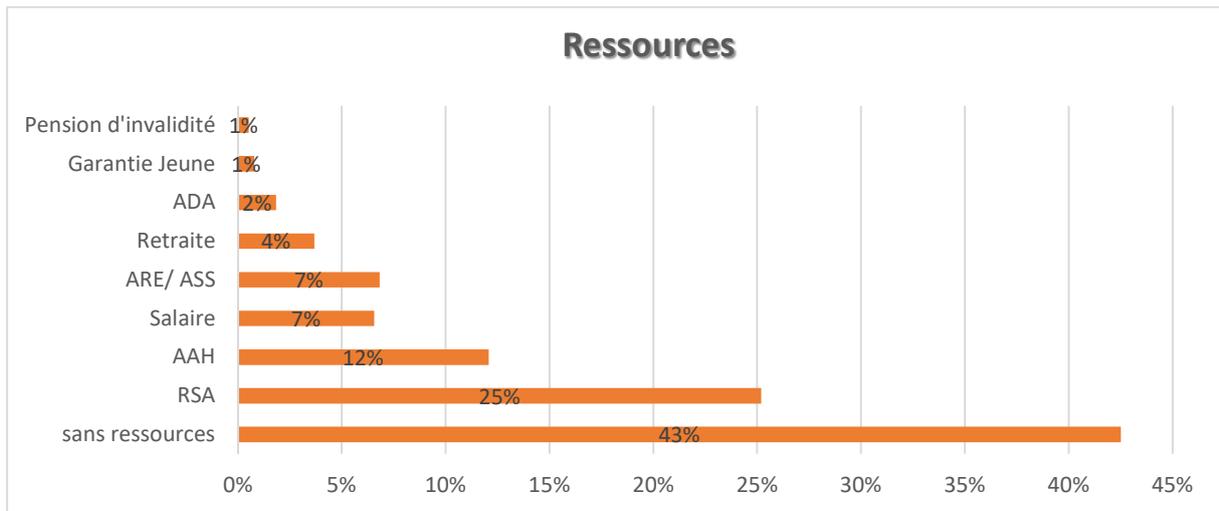
Moyenne d'âge des personnes en demande d'un hébergement: 28 ans

Situation au moment de la demande

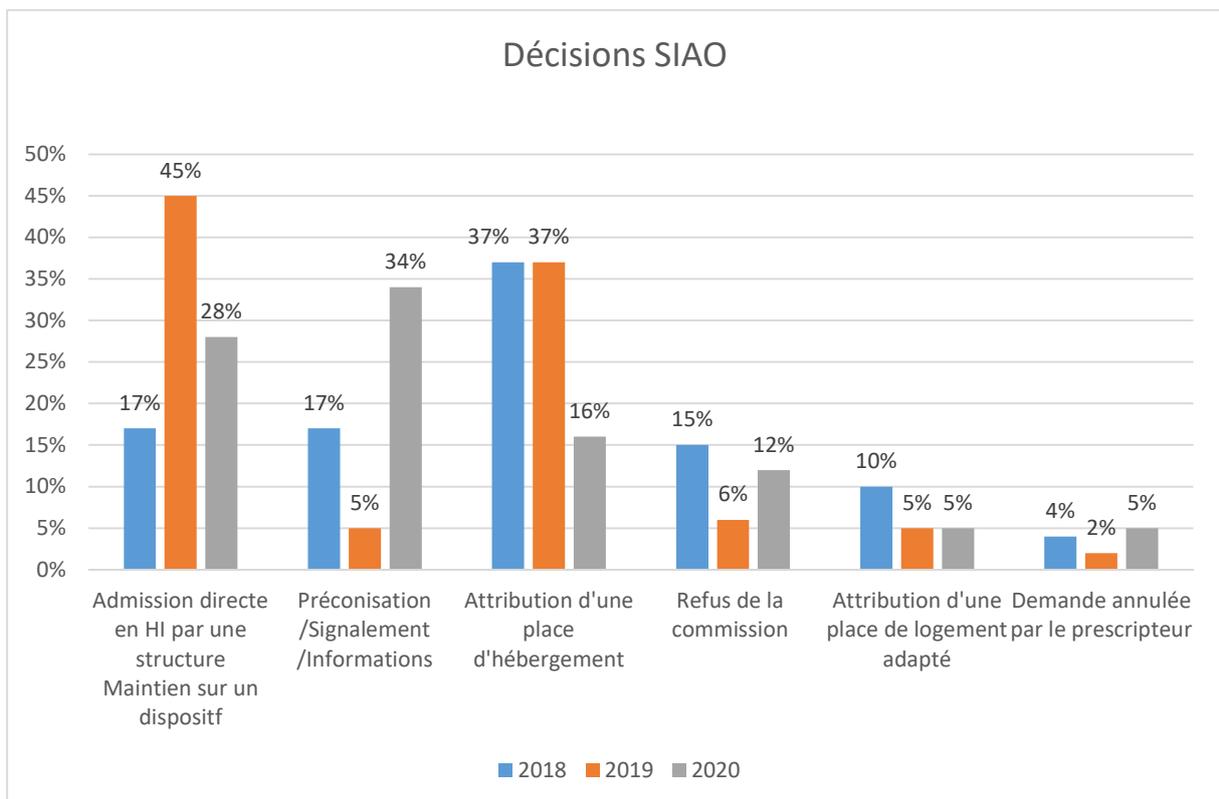


Spécificité

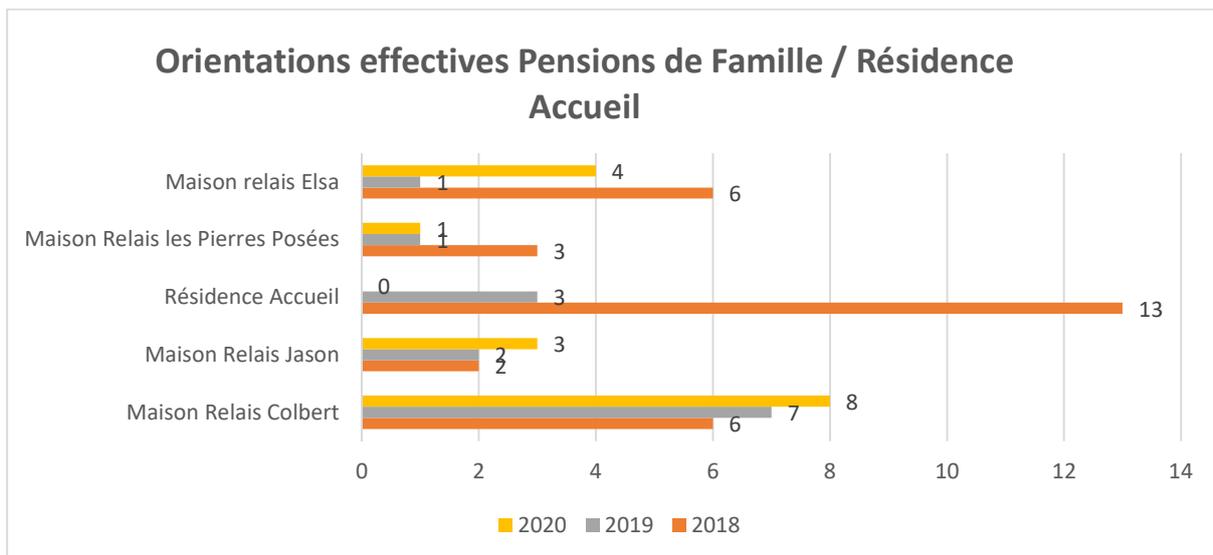
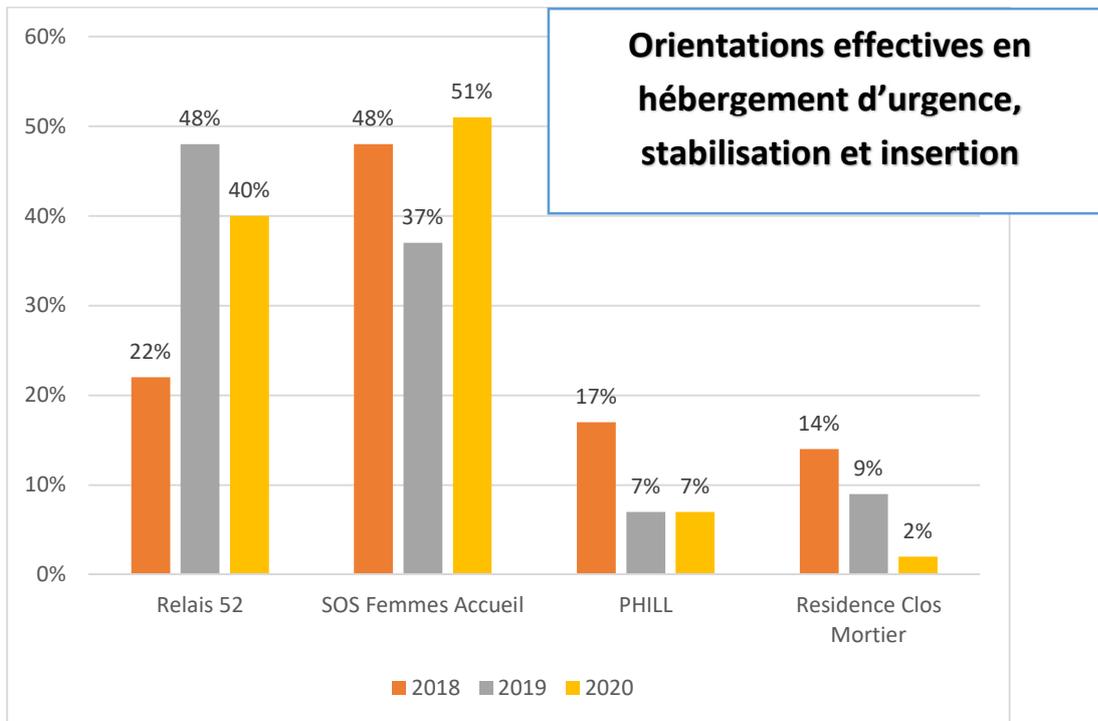
78 Personnes identifiées comme victimes de violence



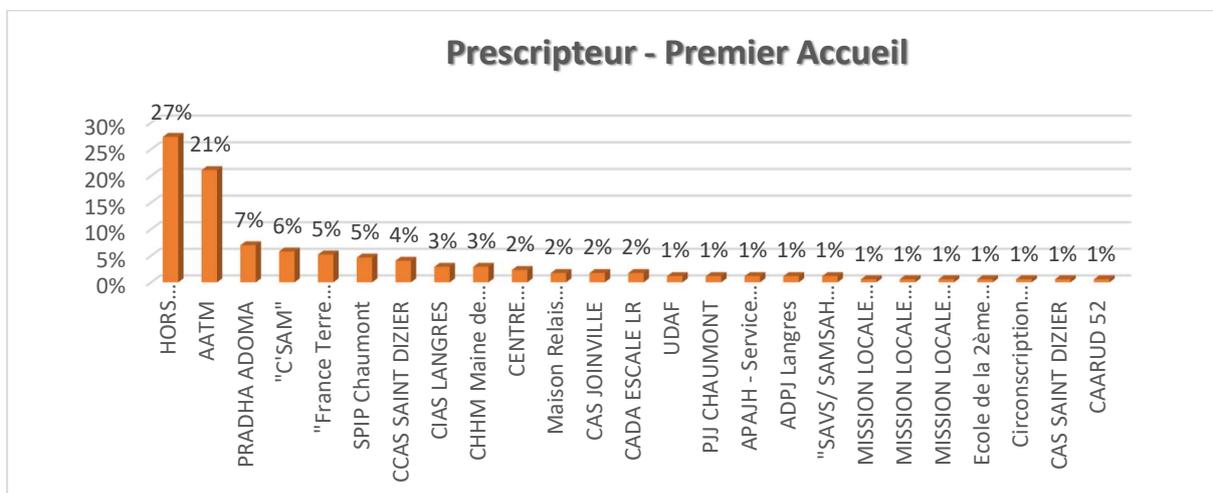
Commission SIAO / Décision



Orientations effectives vers de l'hébergement



Répartition des orientations selon le prescripteur (structures de 1^{er} accueil)



Fin de prise en charge Dispositif Insertion

	2020
Institutions publiques (hôpital, prison, maison de retraite...)	22%
Sortie vers hébergement d'insertion/ d'urgence/ stabilisation	20%
Accès à un logement	12%
Départ volontaire de la personne- Rue/Abris de fortune (squat, camping, voiture)	12%
Autre motif	11%
Exclusion de la structure	8%
Retour au domicile conjugal ou personnel	5%
Hébergée par des tiers	4%
Décédée	2%
Logement adapté	3%
Total général	100%

Zoom sur les sorties

Centre d'Hébergement	
Hébergement d'urgence	4%
Hébergement d'insertion	93%

Logement autonome	
Privé	18%
Public	81%

<u>A.D.A</u> :	Allocation pour demandeur d'asile
<u>A.A.H</u> :	Allocation Adulte Handicapé
<u>A.A.T.M</u> :	Association pour l'accueil des Travailleurs et des Migrants.
<u>A.D.P.J</u> :	Association Départementale Prévention Jeunesse
<u>A.H.I</u> :	Accueil, Hébergement, Insertion.
<u>A.P.F</u> :	Association des Paralysés de France.
<u>A.V.D.L</u> :	Accompagnement Vers et Dans le Logement.
<u>ARS</u> :	Agence Régionale Santé
<u>ASE</u> :	Aide Sociale à l'Enfance
<u>ASS</u> :	Allocation spécifique de solidarité
<u>BVCS</u>	Bien Vivre Chez Soi
<u>C.A.D.A</u> :	Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile.
<u>C.A.O</u> :	Centre d'Accueil et d'Orientation.
<u>CAS</u> :	Circonscription d'Action Sociale
<u>CCAS</u> :	Centre Communale d'Action Sociale
<u>CHHM</u> :	Centre Hospitalier de la Haute Marne
<u>C.I.A.S</u> :	Centre Intercommunal d'Action Sociale
<u>C.S.A.P.A</u> :	Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie.
<u>CAARUD</u> :	Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues
<u>CCAS</u> :	Centre Communal d'Action Sociale
<u>CHRS</u> :	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
<u>DDETSPP</u> :	Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des populations
<u>D.D.C.S.P.P</u> :	Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.
<u>DRJCS</u> :	Direction Régionale de la Jeunesse et de la Cohésion Sociale
<u>HU / HI</u>	Hébergement d'urgence / d'insertion
<u>IAE</u> :	Insertion par l'activité économique
<u>M.D.P.H</u> :	Maison Départementale des Personnes Handicapées.
<u>O.F.I.I</u> :	Office de l'Immigration et de l'Intégration.
<u>OMS</u> :	Organisation Mondiale de la Santé
<u>PJJ</u> :	Protection Judiciaire de la Jeunesse
<u>R.S.A</u> :	Revenu de Solidarité Active.
<u>RGPD</u> :	Règlement Général sur la Protection des Données
<u>S.A.V.S</u> :	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale.
<u>S.I.A.O</u> :	Service Intégré d'Accueil et d'Orientation.
<u>S.P.I.P</u> :	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation.
<u>SIAO</u> :	Service Intégré d'accueil et d'orientation
<u>T.E.S.F</u> :	Technicienne en Economie Sociale et Familiale.
<u>U.D.A.F</u> :	Union Départementale des Associations Familiales

